

Nano Engine Protect & Seal

Date de révision: 14.12.2021

Code du produit: 1399

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nano Engine Protect & Seal

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

stimulant d'huile

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	CTP GmbH	
Rue:	Saalfelder Strasse 35h	
Lieu:	D-07338 Leutenberg	
Téléphone:	+49 (0)36734 230-0	Téléfax: +49 (0)36734 230-22
e-mail:	msds@bluechemgroup.com	
Interlocuteur:	Jens Moeller, Dipl.-Chem.	Téléphone: +49 (0)36734 230-19
Internet:	www.bluechemgroup.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: GBK GmbH: +49-(0)6132-84463 (24/7)

Information supplémentaire

Numéro d'article: 9201, 9202, 9205, 9207, 9208, 9209

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Toxicité pour la reproduction: Lact.

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Basic mineral oils

Chlorparaffines C14-C28

Paraffines normales (pétrole), C10-13

Mention

Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H362

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nano Engine Protect & Seal

Date de révision: 14.12.2021

Code du produit: 1399

Page 2 de 10

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P263	Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient Reaction products of benzenesulfonic acid, mono-C20-24 (even)-sec-alcyl derivs. para-, calcium salts. Peut produire une réaction allergique.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H304-H362

Conseils de prudence

P101-P102-P301+P310-P331-P405-P501

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Inhibiteurs
Protectant
Huiles minérales
Combinaison de substances synthétiques
Additifs

Nano Engine Protect & Seal

Date de révision: 14.12.2021

Code du produit: 1399

Page 3 de 10

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64742-56-9	Basic mineral oils			60 - < 65 %
	265-159-2		01-2119480132-48	
	Asp. Tox. 1; H304			
85535-85-9	Chlorparaffines C14-C28			30 - < 35 %
	287-477-0		01-2119519269-33	
	Lact., Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H362 H400 H410 EUH066			
64771-72-8	Paraffines normales (pétrole), C10-13			5 - < 10 %
	929-018-5		01-2119475608-26	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
	Reaction products of benzenesulfonic acid, mono-C20-24 (even)-sec-alcyl derivs. para-,calcium salts			< 1 %
	947-519-7		01-2120765489-36	
	Skin Sens. 1B; H317			
84605-29-8	Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc salts			< 1 %
	283-392-8		01-2119493626-26	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H318 H411			
121158-58-5	p-Dodecylphenol			< 0,1 %
	310-154-3		01-2119513207-49	
	Repr. 1B, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H360F H314 H318 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
64742-56-9	265-159-2	Basic mineral oils	60 - < 65 %
		par inhalation: CL50 = >5 mg/l (poussières ou brouillards)	
85535-85-9	287-477-0	Chlorparaffines C14-C28	30 - < 35 %
		par inhalation: CL50 = 48170 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 4000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4000 mg/kg	
64771-72-8	929-018-5	Paraffines normales (pétrole), C10-13	5 - < 10 %
		par inhalation: CL50 = >5000 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >2000 mg/kg	
84605-29-8	283-392-8	Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc salts	< 1 %
		dermique: DL50 = >3200 mg/kg; par voie orale: DL50 = >2000 mg/kg Skin Irrit. 2; H315: >= 6,25 - 100 Eye Dam. 1; H318: >= 12,5 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - < 12,5	
121158-58-5	310-154-3	p-Dodecylphenol	< 0,1 %
		M acute; H400: M=10 M chron.; H410: M=10	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après contact avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

Nano Engine Protect & Seal

Date de révision: 14.12.2021

Code du produit: 1399

Page 4 de 10

Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec: Eau et savon.

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

ôter les lentilles de contact

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

NE PAS faire vomir.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Irritant pour les yeux : irritation possible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Attention au danger d'inhalation

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Poudre d'extinction. Sable. Dioxyde de carbone (CO₂). Brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation possible de produits de décomposition dangereux.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie : utiliser porter un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

En cas d'incendie, refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

Attaquer à l'eau pulvérisée les gaz/vapeurs/brouillard.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou cours d'eau.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Empêcher le produit de se répandre (p. ex. endiguer ou absorber)

Recueillir avec un matériau absorbant (sable, terre de diatomée, liant d'acide ou universel)

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Manipuler la substance uniquement dans des installations ou systèmes fermés.

Nano Engine Protect & Seal

Date de révision: 14.12.2021

Code du produit: 1399

Page 5 de 10

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Eviter la formation de brouillard d'huile.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C

Conseils pour le stockage en commun

maintenir à l'écart d'agents oxydant.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

En cas de risque de projection porter des lunettes de sécurité. (EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : NBR (Caoutchouc nitrile). FKM (Caoutchouc fluoré). (EN374)

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Assurer une aération suffisante en cas de risque de formation de brouillards et/ou vapeurs.

En cas d'incendie : utiliser porter un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: visqueux

Couleur: marron

Odeur: Doux

Modification d'état

Point d'éclair: > 100 °C

Densité (à 20 °C): 0.90 - 0.95 g/cm³

Hydrosolubilité: insoluble
(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

Solvant(s) organique(s)

Viscosité cinématique: 17,2 mm²/s
(à 40 °C)

9.2. Autres informations

Aucune donnée

Nano Engine Protect & Seal

Date de révision: 14.12.2021

Code du produit: 1399

Page 6 de 10

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Acide, concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-56-9	Basic mineral oils				
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 >5 mg/l	Rat		
85535-85-9	Chlorparaffines C14-C28				
	orale	DL50 mg/kg 4000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg 4000	Rat		
	inhalation (1 h) vapeur	CL50 mg/l 48170	Rat		
64771-72-8	Paraffines normales (pétrole), C10-13				
	orale	DL50 mg/kg >2000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg >2000	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l >5000	Rat		
84605-29-8	Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc salts				
	orale	DL50 mg/kg >2000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg >3200	Lapin		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Nano Engine Protect & Seal

Date de révision: 14.12.2021

Code du produit: 1399

Page 7 de 10

Contient Reaction products of benzenesulfonic acid, mono-C20-24 (even)-sec-alcyl derivs. para-,calcium salts.
Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérrogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. (Chlorparaffines C14-C28)
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Expériences tirées de la pratique

Observation diverses

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
85535-85-9	Chlorparaffines C14-C28					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 3,2 mg/l	96 h	Algues		
64771-72-8	Paraffines normales (pétrole), C10-13					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l >1000	96 h	Oncorhynchus mykiss		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l >1000	48 h	Daphnia magna		
84605-29-8	Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc salts					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 1-10	96 h	Poisson		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 1-10	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Nano Engine Protect & Seal

Date de révision: 14.12.2021

Code du produit: 1399

Page 8 de 10

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.
Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou cours d'eau.
Définir les critères d'élimination avec l'organisme agréé.

L'élimination des emballages contaminés

Vider complètement l'emballage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, N.S.A.
Chlorparaffines C14-C28

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

-

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, N.S.A.
Chlorparaffines C14-C28

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

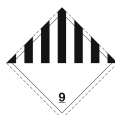
9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Transport maritime (IMDG)

Nano Engine Protect & Seal

Date de révision: 14.12.2021

Code du produit: 1399

Page 9 de 10

14.1. Numéro ONU:	UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. Chlorparaffines C14-C28
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9
	
Marine polluant:	P
Dispositions spéciales:	274, 335, 969
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. Chlorparaffines C14-C28
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9
	
Dispositions spéciales:	A97 A158 A197 A215
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y964
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	964
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	450 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	964
IATA-Quantité maximale (cargo):	450 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Oui
---------------------------------	-----



Matières dangereuses:	Chlorparaffines C14-C28
-----------------------	-------------------------

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nano Engine Protect & Seal

Date de révision: 14.12.2021

Code du produit: 1399

Page 10 de 10

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 30

Indications relatives à la directive

E1 Danger pour l'environnement aquatique

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

Contient: (Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents)

< 5 % phosphates

5 - 15 % hydrocarbures, aliphatique.

15 - 30 % hydrocarbures, halogéné.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

Information supplémentaire

En ce qui concerne la DIRECTIVE 2008/105/CE, aucun des ingrédients n'est inscrit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Chloroparaffines C14-C28

Paraffines normales (pétrole), C10-13

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Lact.; H362	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient Reaction products of benzenesulfonic acid, mono-C20-24 (even)-sec-alcyl derivs. para-,calcium salts. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)